

PRÉFECTURE DE L'AIN

45 avenue Alsace Lorraine
01012 Bourg-en-Bresse - CS 80400
Tél. 04 74 32 59 44
pref-communication@ain.gouv.fr

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AIN

45 avenue Alsace Lorraine - BP 10114
01003 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 32 32 32
communication@ain.fr



©Studio Erik Sallet

Préfecture - Conseil départemental

PLUS DE 150 ANS D'HISTOIRE
AU CŒUR D'UN MÊME BÂTIMENT

www.ain.gouv.fr / www.ain.fr



QUELQUES DATES CLÉS

● 1800

Construction de la première préfecture du département, rue Crève-cœur, actuelle rue Bichat, dans l'ancien hôtel de la province de Bresse. Elle se révèle vite exigüe.

● 9 AVRIL 1805

Napoléon rend visite au Préfet, accompagné de l'impératrice Joséphine et d'une centaine de personnes.

Le 10 avril 1805, le cortège part en direction de Milan, où la couronne d'Italie est déposée sur la tête de l'Empereur.

● 1853

Le Préfet de Coëtlogon décide de construire un bâtiment pour accueillir les services du Conseil général et de la Préfecture.

L'emplacement actuel est choisi (parmi cinq autres emplacements) parce qu'il est relié au centre de la ville par une rue importante.

● JEUDI 6 SEPTEMBRE 1855

La pose de la première pierre a lieu au cours d'une grande cérémonie en présence du Préfet, de l'évêque de Belley et du Comte de Jonage, Président du Conseil général de l'Ain.

● 1^{er} MARS 1860

Les travaux sont officiellement terminés et une réception officielle est donnée. Charles Martin, architecte départemental, a choisi un plan classique « en U » permettant d'aménager une cour d'honneur dans l'espace semi-clos au-devant de l'édifice, ainsi qu'un parc paysager à l'arrière.

● 1884

Le Département érige dans la cour d'honneur de la Préfecture une statue en bronze du Général Joubert (1769-1799).

● NUITS DU 13 AU 14 DÉCEMBRE 1885

Un incendie accidentel, dû à un système de chauffage, ravage le bâtiment principal.

● 5 MAI 1886

Tony Ferret, architecte départemental, est chargé d'établir un projet de reconstruction. Il choisit de mettre en valeur la partie centrale du corps de bâtiment principal.

● DÉBUT 1889

Les travaux de rénovation des locaux sont terminés.

Outre les colonnes qui existent déjà, Tony Ferret ajoute une horloge monumentale et de part et d'autre deux statues. Les deux personnages sculptés représentent selon les interprétations la Bresse et le Bugey et/ou l'Agriculture et l'Industrie.

● 1937

Un nouvel aménagement des bureaux est lancé, sous la direction de Max Lavergne, architecte départemental.

● 1943

La statue du général Barthélémy Joubert, qui se dressait au centre de la cour d'honneur de la préfecture depuis 1884, est démontée par les Allemands pour être fondue.

● 10 JUILLET 1944

Les Allemands exécutèrent ce jour-là, d'une balle dans la nuque, deux résistants : M. Lemberet, 19 ans et M. Servillat, 31 ans. Une plaque à leur mémoire est placée à l'entrée de la préfecture.

● 27 SEPTEMBRE 1963

Le Président Charles de Gaulle est accueilli par le Préfet Dupoizat de Villemont. La cérémonie est suivie d'un dîner officiel. Une armoire bressane et une bonbonnière en argent surmontée d'un émail bressan sont offertes au Président et à Madame de Gaulle. Après le dîner, le Général regagne ses appartements à la préfecture et passe la nuit dans un lit fabriqué spécialement à ses mesures !

● 2014

La salle des délibérations est rénovée pour permettre l'accueil d'élus supplémentaires. La nouvelle assemblée départementale est en effet composée, depuis avril 2015, de 46 élus suite à la loi sur la parité hommes-femmes.

REPÈRES



COMPÉTENCES DE LA PRÉFECTURE

La préfecture abrite les bureaux des services qui assistent le préfet dans l'exercice de ses missions. C'est le bâtiment qui symbolise l'État dans le département. Créé par Napoléon Bonaparte en 1800, la fonction de préfet a traversé tous les régimes politiques depuis plus de deux siècles. Dans le département, le préfet est le représentant de l'État et donc, de chacun des ministres. Le rôle du préfet est défini par la Constitution. Ses missions essentielles sont la sécurité, l'exercice des droits et des libertés des citoyens, le contrôle de la légalité des actes des collectivités locales, la coordination à l'échelon local des politiques publiques (emploi, cohésion sociale, aménagement durable du territoire, développement économique, ...). Il exerce à la fois une fonction d'autorité et un rôle de conciliateur.



COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT

Né à l'issue de la Révolution française, le Conseil général est devenu collectivité territoriale à part entière en 1982, avec les lois de décentralisation. Assemblée délibérante du département, ses missions n'ont cessé d'évoluer jusqu'à aujourd'hui. Devenu depuis 2015 Conseil départemental, le Département demeure une collectivité de proximité au service des habitants de l'Ain. Ses principaux champs d'action : la solidarité, les collèges, le réseau routier, le transport scolaire (par délégation de la Région), l'aménagement du territoire, l'environnement, le Service départemental d'incendie et de secours, le patrimoine, la culture, le sport, le tourisme... En 2015, le nombre de cantons passe de 43 à 23 (2 élus par canton) : ce redécoupage vient corriger les inégalités démographiques entre les territoires.



LE PARC

Le parc de la Préfecture rompt avec la tradition des jardins à la française, pour s'inspirer des parcs anglais du XIX^e siècle où règne le pittoresque : lac alimenté par les eaux du ruisseau Cône, grotte de fraîcheur, cascade... On recourt pour son aménagement à des architectes paysagistes réputés : les Luizet.

Le bowlingrin, de l'anglais bowling green, est la pièce principale, un glacis engazonné descend en pente douce sur le lac.

Son charme vient de l'absence de géométrie, du respect de l'architecture de la nature.

Un élagage doux respecte la silhouette de chaque essence. Le bowlingrin est cerné d'allées qui vous mènent à l'abri des regards.

Le potager, le verger et les serres pour la culture des plantes décoratives se trouvent à l'écart.